

nestENN ●●● BAREME HONORAIRES

Tarif applicable au 21 octobre 2025

TRANSACTION VENTE

TYPE DE BIEN	HONORAIRES
Parking, box, cave	3.000,00 euros TTC
Appartement ou maison	3% TTC du prix de vente + 5.000,00 € TTC
Immeuble entier	5% HT du prix de vente
Bien à usage professionnel ou commercial	5% HT du prix de vente

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Dans le cadre d'un mandat de vente, le redevable des honoraires est le mandant (vendeur).
Dans le cadre d'un mandat de recherche, le redevable des honoraires est le mandant (acquéreur).

LOCATION A USAGE D'HABITATION

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du bailleur	Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail	Honoraires d'établissement d'état des lieux
100€	À la charge du bailleur : 12€TTC par m² de surface habitable A la charge du locataire : 12€TTC par m² de surface habitable	À la charge du bailleur : 3€TTC par m² de surface habitable A la charge du locataire : 3€TTC par m² de surface habitable

LOCATION A USAGE PROFESSIONNEL

Honoraires à la charge du preneur	15% HT du loyer annuel HC/HT
Honoraires à la charge du bailleur	15% HT du loyer annuel HC/HT

Agence ne recevant ni ne détenant, à l'occasion de tout ou partie des activités pour lesquelles la carte professionnelle est détenue, d'autres fonds, effets ou valeur que ceux représentatifs de la rémunération ou de la commission de l'agent immobilier.

Une note est délivrée pour toute prestation de service d'un montant supérieur ou égal à 25€ (TVA comprise). Pour toute prestation inférieure une note pourra être réalisée sur demande.